

Les articles du dictionnaire

- Les articles du dictionnaire sont produits par des classes de la GS au CM2 : les contenus sont différenciés et correspondent à des niveaux de compétence progressifs tels qu'ils sont définis dans les programmes 2008 pour ce qui concerne le domaine de la maîtrise de la langue et plus particulièrement le vocabulaire (<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm>). Les formulaires de saisie des définitions proposent donc des champs et des rubriques adaptées aux exigences de chaque cycle : par exemple en GS on doit reconnaître un mot écrit en script, en majuscule et en cursive, cela n'est plus demandé par la suite. Selon que l'on a ouvert pour sa classe un compte utilisateur en cycle 1, 2 ou 3, on accède dans l'espace de travail au type de formulaire correspondant.

Les formulaires de saisie

- **Éléments communs aux formulaires des 3 cycles :**
 1. Le tableau de bord qui permet de consulter le « panier de mots ». Les mots de la liste s'affichent avec la nature grammaticale qui est celle de la « banque de mots » d'où ils ont été extraits. Si un mot correspond à un ajout, il s'affiche avec la nature grammaticale choisie par l'enseignant.
A côté de chaque mot, une icône renseigne sur l'état de traitement : « en cours de saisie », « en cours de validation », « validé ».
Le menu propose aussi des renvois vers les banques d'outils (tutoriels informatiques ou fiches pratiques) et une série de boutons de navigation :
 - ◆ **Enregistrer** : enregistre le travail dans l'état actuel de saisie à un moment donné et permet d'y revenir ultérieurement pour continuer.
 - ◆ **Valider** : valide les contenus lorsqu'ils sont complets, relus et corrigés par l'enseignant et les envoie au validateur académique qui prend en charge le 1^{er} niveau de validation des articles du dictionnaire. Le clic sur le bouton affiche une fenêtre de relecture avec demande de confirmation avant envoi.
 - ◆ **Image** : ouvre un formulaire d'insertion des images produites en classe pour illustrer les définitions.
 - ◆ **Quitter** : ferme le formulaire de travail et renvoie à la page d'accueil du site.
 2. Le formulaire d'insertion d'image rappelle le règlement concernant les contraintes légales de diffusion et demande à l'enseignant de cocher une case signifiant son accord en pleine connaissance de la loi. Il permet d'intégrer une signature collective au nom de la classe sous les images. Une vignette de visualisation permet de voir le rendu de l'illustration produite. Des bulles d'aide guident les différentes procédures à réaliser.
- **Traitement lexical des mots dans les formulaires des 3 cycles**
 1. **Formulaire Grande section**
 - ◆ En cliquant sur un mot du « panier de mots » pour lancer le travail de saisie de la définition, le mot s'affiche automatiquement dans les 3 écritures : majuscule bâton, script et cursive.
 - ◆ 1^{er} champ obligatoire à compléter : la définition qui est limitée à 200 caractères maximum.
Avec les enfants de grande section, il est difficile de rédiger, même en dictée à l'adulte, une phrase qui synthétise l'ensemble des informations qui concourent à définir le sens d'un mot. Les phrases de définition que l'on rencontre dans les dictionnaires sont souvent des phrases complexes avec des tournures syntaxiques qui ne sont pas à la portée des élèves de GS.

Or, il est essentiel que le travail de production d'écrit de la définition soit réalisé par les élèves avec l'aide du maître : l'activité elle-même participe à la compréhension du mot et structure le sens du lexique découvert au cours des séances préparatoires ; c'est en formalisant la définition que les élèves organisent et stabilisent ce qu'ils ont compris du mot.

Ce n'est donc pas à l'enseignant de rédiger la définition, après les séances menées en classe pour découvrir, comprendre et apprendre les mots nouveaux.

Pour s'adapter aux compétences des enfants, on peut écrire avec eux des définitions constituées d'une suite de phrases simples qui juxtaposent, sans complexifications logiques, les constituants sémantiques qui donnent le sens du mot.

Par exemple, pour le mot « POMME » : « *La pomme est un fruit. Elle pousse dans un pommier. Elle est ronde de couleur jaune, verte ou rouge. Elle est souvent croquante et juteuse, sucrée ou acide. On peut faire tartes aux pommes.* » (198 caractères espaces compris)

L'enseignant peut, par contre, lire à ses élèves des définitions type des mots, tels qu'on les trouve dans les dictionnaires pour l'école maternelle ou le cycle 2 : la comparaison de ce qui a été rédigé en classe avec un écrit de référence est intéressante et permet, en situation de réception, de mieux comprendre les contraintes de la langue écrite.

- ◆ 2^{ème} champ obligatoire à compléter : la phrase exemple qui est limitée à 150 caractères maximum.

L'enseignant choisit avec ses élèves une phrase parmi toutes les propositions faites en classe à l'oral et la rédige en situation de dictée à l'adulte.

Il veille à travailler la langue écrite pour améliorer les énoncés spontanés des élèves sans interférer au point de dénaturer ce qui relève des capacités réelles des enfants de cet âge.

Par exemple, pour le mot « POMME » : « *A la cantine, ce midi, nous avons mangé de la compote de pommes en dessert.* »

- ◆ 3^{ème} champ facultatif à compléter : jeux de mots poétiques ou imaginaires avec le mot avec une limitation du texte à 400 caractères maximum.

Certains mots sont propices à des jeux sur la langue : comptines, expressions, poésie, jeux de sonorités, vire langues, mots valises, mots transformés, métamorphosés, cadavres exquis...

L'enseignant qui explore cette dimension de la langue et ces contextes particuliers d'utilisation des mots peut produire des textes courts avec ses élèves et les insérer dans cette partie du formulaire : ils apparaîtront dans un encart spécifique du dictionnaire avec le mot correspondant.

Par exemple, pour le mot « POMME » : « *Pomme rouge, pomme jaune, pomme verte. Pomme ronde, pomme tombe. Pomme roule, roule, roule...dans ma main ! Viens que je te croque ! Viens !* » (141 caractères espaces compris)

➤ Traitement lexical des mots dans les formulaires des 3 cycles

2. Formulaire Cycle 2

- ◆ En cliquant sur un mot du « panier de mots » pour lancer le travail de saisie de la définition, le mot s'affiche automatiquement en écriture scripte avec la nature grammaticale inscrite dans la banque de mot. Si le mot est un ajout, l'enseignant aura choisie la nature grammaticale qui s'affichera d'elle-même.
- ◆ 1^{er} champ obligatoire à compléter : le genre (menu avec masculin, féminin, neutre)
Les mots de la banque sont souvent affichés, par défaut, au masculin. Lorsque le féminin (ou le masculin) existe, on donne le terme correspondant en complétant ce champ de saisie. Si le mot est neutre, rien ne s'affichera dans le dictionnaire.
- ◆ 2^{ème} champ facultatif à compléter : le terme générique.
Lorsqu'on peut avec les élèves identifier la catégorie à laquelle le mot appartient, on tape le terme correspondant dans ce champ de saisie.

Par exemple, pour le mot « POMME », on peut écrire : « *fruit du pommier* ».
Cette rubrique permet de travailler la compétence à classer les noms par catégories sémantiques larges (noms de personnes, noms d'animaux, noms de choses) ou plus étroites et se référant au monde concret (ex : noms de fruits).

- ◆ 3^{ème} champ obligatoire à compléter: la définition qui est limitée à 200 caractères maximum.
Au cycle 2 on peut davantage qu'en GS aider les élèves à produire une phrase type de définition en analysant au préalable, par des activités de découverte et de lecture de dictionnaires, quelles sont les contraintes textuelles de cet énoncé.
Le travail sur la structure syntaxique des phrases avec des complexifications logiques permet d'articuler et de synthétiser les éléments sémantiques qui définissent le sens du mot.
Par exemple, pour le mot « POMME » : « *La pomme est un fruit de forme ronde et de couleur rouge, verte ou jaune. Elle est plus ou moins sucrée, souvent croquante et juteuse et très utilisée pour fabriquer toutes sortes de gâteaux.* » (195 caractères espaces compris)
- ◆ 4^{ème} champ obligatoire à compléter : la phrase exemple qui est limitée à 150 caractères maximum.
L'enseignant choisit avec ses élèves une phrase parmi toutes les trouvailles faites au cours des activités qui, à l'oral comme à l'écrit, permettent d'utiliser le mot dans des phrases correctement construites relevant de structures et de contextes différents (informatif, narratif, explicatif, poétique, descriptif, littéraire...)
Comme en GS, il est important d'améliorer les productions des élèves sans les corriger au point de les transformer complètement : ce travail sur la langue orale et écrite doit être mené avec les élèves car c'est un temps fort de l'apprentissage.
Par exemple, pour le mot « POMME » : « *A la cime d'un pommier, une pomme rouge, petite et solitaire attendait qu'une main se tende...* »
- ◆ 5^{ème} champ facultatif à compléter : les mots de la même famille.
Dans un champ de saisie libre, l'enseignant (les élèves) peut écrire plusieurs mots de la même famille avec un maximum de 5.
Cette rubrique permet de travailler la compétence à regrouper des mots par familles et à trouver un ou des mots d'une famille donnée (cas simples : dérivations par un seul préfixe ou un seul suffixe).
Cette compétence figure dans les programmes du CE1 mais il est parfois difficile de le faire pour certains mots, c'est pourquoi, le champ n'est pas obligatoire. Si le champ n'est pas renseigné, il n'apparaîtra pas dans l'article du dictionnaire : seuls s'affichent les champs complétés.
- ◆ 6^{ème} champ facultatif à compléter : les synonymes
Dans un champ de saisie libre, l'enseignant (les élèves) peut écrire plusieurs synonymes avec un maximum de 5.
Cette compétence à donner des synonymes figure dans les programmes du CE1 mais il est parfois difficile de le faire pour certains mots, c'est pourquoi, le champ n'est pas obligatoire. Si le champ n'est pas renseigné, il n'apparaîtra pas dans l'article du dictionnaire : seuls s'affichent les champs complétés.
- ◆ 7^{ème} champ facultatif à compléter : les antonymes
Dans un champ de saisie libre, l'enseignant (les élèves) peut écrire plusieurs antonymes avec un maximum de 5.
Cette compétence à trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action (CP, CE1) ou pour un nom (CE1) figure dans les programmes, mais il est parfois difficile de le faire pour certains mots, c'est pourquoi, le champ n'est pas obligatoire. Si le champ n'est pas renseigné, il n'apparaîtra pas dans l'article du dictionnaire : seuls s'affichent les champs complétés.

- ◆ 8^{ème} champ facultatif à compléter : observations diverses dans la limite de 200 caractères maximum.

Les remarques peuvent porter sur différentes caractéristiques du mot :

- * Etymologie
- * « Faux amis »
- * Homonymes : homographes, homophones
- * Pour les verbes, certaines flexions verbales particulières
- * Sens figuré
- * Expressions, proverbes, citations qui utilisent le mot

- ◆ 9^{ème} champ facultatif à compléter : jeux de mots poétiques ou imaginaires avec le mot avec une limitation du texte à 400 caractères maximum.

Certains mots sont propices à des jeux sur la langue : comptines, expressions, poésie, jeux de sonorités, vire langues, mots valises, mots transformés, métamorphosés, cadavres exquis...

L'enseignant qui explore cette dimension de la langue et ces contextes particuliers d'utilisation des mots peut produire avec ses élèves de courts textes et les insérer dans cette partie du formulaire : ils apparaîtront dans un encart spécifique du dictionnaire avec le mot correspondant.

- ◆ Le cas de la polysémie : lorsque un mot peut avoir plusieurs significations, il est possible de produire un article du dictionnaire pour chacun des sens du mot en dupliquant autant de fois que nécessaire le formulaire avec tous les champs à compléter. La procédure d'insertion d'une image est de nouveau disponible et on peut, par exemple pour le mot « COQUE », renseigner 2 formulaires de définition et insérer 2 images : celle de la coque d'un bateau et une autre du coquillage.

➤ Traitement lexical des mots dans les formulaires des 3 cycles

3. Formulaire Cycle 3

- ◆ En cliquant sur un mot du « panier de mots » pour lancer le travail de saisie de la définition, le mot s'affiche automatiquement en écriture scripte avec la nature grammaticale inscrite dans la banque de mot. Si le mot est un ajout, l'enseignant aura choisie la nature grammaticale qui s'affichera d'elle-même.
- ◆ 1^{er} champ obligatoire à compléter : le genre (menu avec masculin, féminin, neutre)
Les mots de la banque sont essentiellement affichés, par défaut, au masculin. Lorsque le féminin (ou le masculin) existe, on donne le terme correspondant en complétant ce champ de saisie. Si le mot est neutre, rien ne s'affichera dans le dictionnaire.
- ◆ 2^{ème} champ facultatif à compléter : le terme générique.
Lorsqu'on peut avec les élèves identifier la catégorie à laquelle le mot appartient, on tape le terme correspondant dans ce champ de saisie.
Cette rubrique permet ensuite de travailler la compétence à définir un mot connu en utilisant le terme générique adéquat et en y ajoutant les précisions spécifiques à l'objet défini.
- ◆ 3^{ème} champ obligatoire à compléter: la définition qui est limitée à 200 caractères maximum.
Au cycle 3 la fréquentation du dictionnaire est régulière, la compréhension des codes de cet écrit d'usage est de plus en plus fine, l'aisance d'utilisation doit être acquise au CM2. La rédaction de la définition permet de produire des phrases syntaxiquement correctes, riches et complexe, et qui respectent le format typique des définitions d'un dictionnaire.
Par exemple, pour le mot « POMME » : « *La pomme est le fruit comestible du pommier, à la chair croquante et parfumée, à la peau fine et coriace, colorée, selon les variétés, de diverses nuances de rouge, de vert et de jaune.* » (188 caractères espaces compris).

- ◆ 4^{ème} champ obligatoire à compléter : la phrase exemple qui est limitée à 150 caractères maximum.
L'enseignant choisit avec ses élèves une phrase, parmi toutes celles produites au cours des activités qui, à l'oral comme à l'écrit, permettent d'utiliser le mot dans des phrases correctement construites relevant de structures et de contextes différents (informatif, narratif, explicatif, poétique, descriptif, littéraire...)
Au cycle 3, l'élève doit savoir amplifier une phrase simple par l'ajout d'éléments coordonnés, d'adverbes, de compléments circonstanciels ; par l'enrichissement des groupes nominaux. Rédiger des phrases d'exemple donne l'occasion de travailler cette compétence avec les élèves.
Par exemple, pour le mot « POMME » : « *Dans la pommeraie, les cueilleurs remplissent les paniers de pommes odorantes qui deviendront bientôt le cidre mordoré que l'on boit frais l'été.* » (148 caractères espaces compris).
- ◆ 5^{ème} champ facultatif à compléter : les mots de la même famille.
Dans un champ de saisie libre, l'enseignant (les élèves) peut écrire plusieurs mots de la même famille avec un maximum de 5.
Cette rubrique permet de travailler la compétence à fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'ils existent et à comprendre la construction des mots à partir de leurs constituants élémentaires (radical, préfixe, suffixe).
Le champ n'est pas obligatoire : s'il n'est pas renseigné, il n'apparaîtra pas dans l'article final du dictionnaire car seuls s'affichent les champs complétés. Cependant, il est fortement conseillé de ne pas occulter cette rubrique compte tenu de son importance au regard des programmes du cycle 3 en ce qui concerne le vocabulaire.
- ◆ 6^{ème} champ facultatif à compléter : les synonymes
Dans un champ de saisie libre, l'enseignant (les élèves) peut écrire plusieurs synonymes avec un maximum de 5.
Cette compétence à utiliser des synonymes dans les activités d'expression orale et écrite est inscrite dans les programmes du cycle 3 donc, là encore, même si le champ n'est pas obligatoire, il est important de compléter le plus souvent possible cette rubrique.
- ◆ 7^{ème} champ facultatif à compléter : les antonymes
Dans un champ de saisie libre, l'enseignant (les élèves) peut écrire plusieurs antonymes avec un maximum de 5.
Cette compétence à utiliser des antonymes dans les activités d'expression orale et écrite est inscrite dans les programmes du cycle 3 donc, là encore, même si le champ n'est pas obligatoire, il est important de compléter le plus souvent possible cette rubrique.
- ◆ 8^{ème} champ facultatif à compléter : observations diverses dans la limite de 200 caractères maximum.
Les remarques peuvent porter sur différentes caractéristiques du mot :
 - * Etymologie
 - * « Faux amis »
 - * Homonymes : homographes, homophones
 - * Pour les verbes, certaines flexions verbales particulières
 - * Sens figuré, registre de langue
 - * Expressions, proverbes, citations qui utilisent le mot.
 Au cycle 3, l'élève doit savoir identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré, savoir ce qu'est un registre de langue, utiliser le contexte pour comprendre un mot connu ou inconnu : cette rubrique fournit de nombreuses possibilités pour aborder ces compétences.
- ◆ 9^{ème} champ facultatif à compléter : jeux de mots poétiques ou imaginaires avec le mot avec une limitation du texte à 400 caractères maximum.
Certains mots sont propices à des jeux sur la langue : comptines, expressions, poésie, jeux de sonorités, vire langues, mots valises, mots transformés, métamorphosés, cadavres exquis...

L'enseignant qui explore cette dimension de la langue et ces contextes particuliers d'utilisation des mots peut produire avec ses élèves des textes divers et les insérer dans cette partie du formulaire : ils apparaîtront dans un encart spécifique du dictionnaire avec le mot correspondant.

- ◆ Le cas de la polysémie : lorsque un mot peut avoir plusieurs significations, il est possible de produire un article du dictionnaire pour chacun des sens du mot en dupliquant autant de fois que nécessaire le formulaire avec tous les champs à compléter. La procédure d'insertion d'une image est de nouveau disponible et on peut, par exemple pour le mot « COQUE », renseigner 2 formulaires de définition et insérer 2 images : celle de la coque d'un bateau et une autre du coquillage.

➤ **Traitement particulier des noms propres au cycle 3**

4. **Formulaire des noms propres**

- ◆ Les classes du cycle 3 ont la possibilité d'ajouter des noms propres (inclus dans la limite totale de 6 à 12 ajouts) : un panier spécifique des noms propres est créé sur le tableau de bord.

En cliquant sur un mot du panier pour lancer le travail de définition, le mot s'affiche automatiquement en écriture scripte avec une majuscule à l'initiale et 3 champs de saisie sont disponibles, seul le premier est obligatoire.

Dans chaque champ, l'enseignant(les élèves) peut taper le texte produit lors des activités en classe avec, pour chacun, un maximum de 300 caractères.

Au cycle 3, l'élève doit savoir rédiger différents types de textes d'au moins deux paragraphes en veillant à leur cohérence (mots de liaison exprimant les relations temporelles, spatiales ou logiques, pronoms, déterminants, valeur des temps), en évitant les répétitions par l'emploi de divers pronoms et de périphrases, et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation. Les remarques et les aides du maître permettent d'améliorer (corriger et enrichir) le texte et de l'adapter aux contraintes textuelles d'un article encyclopédique.

Chaque bloc de texte peut être illustré avec une insertion d'image, la 1^{ère} obligatoire, les 2 suivantes facultatives : les images peuvent être des dessins, photographies, schémas techniques ou scientifiques.

- ◆ Dans le corps des textes de ces articles encyclopédiques, des liens hypertextes sur certains mots permettent de mettre en réseau les connaissances par un système de renvois actifs vers d'autres termes d'autres articles.
- ◆ Les noms propres et les articles correspondants apparaîtront regroupés dans des pages encyclopédiques à la fin du dictionnaire numérique.